

STATISTIQUES

ET RUPTURES FAMILIALES

Ministère de la Justice – SG - SDSE







Le droit de la famille

Divorce, post-divorce et enfants de parents non mariés

Un domaine d'intérêt couvert par deux grandes sources de données

- un fichier de gestion : le Répertoire Général Civil (RGC) : données annuelles depuis 1980
- des enquêtes ponctuelles complémentaires
- enquête "Décisions sur la résidence des enfants mineurs" :
 1996 2003 2012
- enquête auprès des parents divorcés avec enfant mineur :
 2 vagues d'interrogations 2012 et 2014 (à venir)
- enquête sur les déterminants de la prestation compensatoire







LE REPERTOIRE GENERAL CIVIL

- Un système exhaustif recensant, entre autres, toutes les demandes en divorce, les contentieux post-divorce et ceux concernant l'exercice de l'autorité parentale pour les parents non mariés ;
- Pas de suivi longitudinal des affaires mais analyse possible en évolution (Infostat 117) + chiffrage des contentieux par nature d'affaire
- En 2013
 - ➤ 125 000 divorces prononcés dont 53% avec enfants mineurs : nombre en baisse depuis 2010
 - ➤ 50 000 contentieux post-divorce concernant les enfants : 43% résidence, 43% pension alimentaire, 14% droit de visite et hébergement en baisse depuis 2010
 - ▶97 000 contentieux concernant les enfants nés hors mariage progression jusqu'en 2010







Enquête Décisions sur la résidence des enfants mineurs

- Collecte des décisions des juges aux affaires familiales (JAF) relatives à la résidence des enfants mineurs entre le 1^{er} et 15 juin 2012
- 5 500 décisions au fond collectées : 3 700 provenant des divorces, 1 500 pour enfants de parents non mariés, 300 post-divorce
- Données principales collectées
- profession, revenus des parents
- demande de chaque parent et décision du JAF en matière de résidence, droit de visite et pension alimentaire







Enquête Décisions sur la résidence des enfants mineurs

• 84% des parents sont d'accord sur la résidence,

63% sur la CEEE - CEEE fixée pour 68 % des cas ;

170€ en moyenne, 181€ si accord, 153€ si désaccord

- Pas de demande exprimée par un des parents : 9% sur la résidence et 1,5% sur la CEEE
- Résidence chez la mère : 74% CEEE fixée : 82% des cas ; 172 € à la charge du père
- Résidence alternée : 17% CEEE fixée : 23% des cas ; 170€ à la charge du père
- Résidence chez le père : 6% CEEE fixée : 36% des cas ; 118€ à la charge de la mère







Enquête auprès des personnes ayant divorcé en juin 2012 – 1ère vague

Echantillon

- 3 500 personnes interrogées par téléphone dont 1 000 couples reconstitués
- tirées parmi l'ensemble des jugements de divorce avec enfants mineurs de juin 2012
- → appariement avec fichier de l'enquête sur Décisions sur la résidence des enfants mineurs

Principales problématiques

- contexte de la séparation et du choix de la résidence des enfants
 - → accord / désaccord des parents
- mise en pratique de la décision : écart avec la décision officielle
- compréhension de la procédure et rôle de l'avocat : → réalité / perception

Analyse des différences de perception

→ hommes / femmes, époux / épouse (couple), contentieux / gracieux







Enquête auprès des personnes ayant divorcé en juin 2012 – 2ème vague

Echantillon

objectif : réinterroger les 3 500 personnes déjà interrogées en 2012, 2 ans après

→ appariement des réponses 1ère, 2ème enquêtes et enquête Décisions

Suivi longitudinal sur différents aspects

- mise en œuvre de la décision de justice, sinon pour quelles raisons :
 - mauvaise volonté d'une des parties
 - difficultés au quotidien
 - évolution du contexte familial ou professionnel
- évolution de la position des parents sur le type de résidence souhaité et/ou la CEEE, en accord ou désaccord avec l'ex-conjoint
- retour devant la justice (contentieux ou non, à propos des enfants ou autre)
- regard sur la procédure de divorce par consentement mutuel







Enquête auprès des personnes ayant divorcé en juin 2012 - 1ère vague

Contexte du divorce

Juridiquement: information de l'enquête Décision

- divorce par consentement mutuel accord sur tous les aspects du divorce
- <u>divorce contentieux</u> → désaccord sur le principe du divorce et/ou ses conséquences

Perception : dans l'enquête, 2 questions

- Quel type de divorce avez-vous obtenu ?
- Votre séparation s'est faite d'un commun accord, avec quelques points de désaccord ou en désaccord total?
- Une perception du désaccord différente de la réalité juridique
 - consentement mutuel : 29 % de personnes répondent avoir divorcé avec au moins quelques points de désaccord
 - divorce contentieux : 34 % de personnes répondent avoir divorcé d'un commun accord







Enquête auprès des personnes ayant divorcé en juin 2012 – 1ère vague

- Les femmes se sentent plus en désaccord que les hommes
- Pour 29 % des femmes et 20 % des hommes, la séparation s'est faite en total désaccord
- Pour 47 % des femmes et 58 % des hommes, la séparation s'est faite d'un commun accord
- Principal point de désaccord : le principe de la séparation

Part de personnes aya les points de désaca suivants (en %)		
le principe même de		







Enquête auprès des personnes ayant divorcé en juin 2012 – 1ère vague

Résidence des enfants

- principe ≠ demande
- 62 % des femmes et 83 % des hommes estiment, par principe, que l'enfant doit résider autant chez le père que chez la mère mais
- seulement 22 % des femmes et 29 % des hommes souhaitent une résidence alternée
- 25 % des décisions de jugement aménagées par les parents
 - ▶ 19 % des résidences alternées (RA) et 27 % des résidences uniques (RU)
 - en concertation avec l'ex-conjoint pour :
 - 80 % des aménagements de RA / 60 % des aménagements de RU
- Plus de 8 parents divorcés sur 10 satisfaits de la décision

Cependant seulement une minorité n'envisage pas du tout de modifier le mode de résidence : 1 sur 2 en cas de RA, 1/3 en cas de RU







Enquête sur les déterminants de la prestation compensatoire

- Collecte des jugements de divorce prononcés par les JAF le 16 septembre et le 25 octobre 2013
- Constitution de 2 échantillons : avec et sans prestations compensatoires (3 500 et 2 500 jugements)
- Pour tous, données professionnelles et économiques des époux, demandes et décision sur la garde des enfants et la CEEE
- Information très détaillée sur les prestations compensatoires
 - Travaux réalisés en relation avec universitaires sous contrat avec l'agence nationale de la recherche
 - Saisie en cours







STATISTIQUES ET RUPTURES FAMILIALES

Merci de votre attention

Clotilde LIXI - Ministère de la Justice – SDSE Clotilde.lixi@justice.gouv.fr



